

Ensemble

Presse coopérative et indépendante

www.journalensemble.coop

Vol. 04, N° 04 • Septembre 2013

Maisons familiales rurales

Dossier

L'État abandonne ses jeunes

Faute de reconnaissance par le ministère de l'Éducation, la Coopérative de solidarité de la MFR de Maskinongé ferme ses portes.



Rencontre avec Nathan dans le corridor de l'école de la MFR de Maskinongé, en 2011. Aura-t-il complété son diplôme avant la fermeture?

Photo: Nicolas Falcimaigne

Fermeture : en attendant le ministère

Au milieu du mois d'août dernier, deux semaines avant la rentrée scolaire, la Maison familiale rurale de la MRC de Maskinongé annonçait qu'elle n'ouvrirait pas ses portes pour l'année scolaire 2013-2014. Alors qu'on attend toujours que le ministère de l'Éducation se positionne à propos des MFR, cette fermeture est l'occasion de se rappeler qu'au Québec, ce modèle d'éducation coopératif cherche toujours à se tailler une place.

La Maison familiale rurale (MFR) de Maskinongé a démarré ses activités en 2006 à Saint-Alexis-des-Monts. Elle offrait des formations du secondaire professionnel à des jeunes âgés entre 15 et 18 ans et à risque de décrochage. Comme dans toutes les MFR, les élèves habitaient sur place tout en suivant leur formation en alternance stages/études.

Charles Laviolette

Le manque d'inscriptions y est pour beaucoup dans la fermeture. Au moment où cette dernière a été annoncée, seulement une vingtaine d'élèves étaient inscrits à la MFR alors que 35 auraient été nécessaires.

Depuis quelque temps, la MFR connaissait des difficultés. On avait même pensé à la fermeture, en 2011. Ce modèle n'étant toujours pas reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le financement de l'organisme a été problématique jusqu'à la fin.

Au cours des sept dernières années, la MFR de Maskinongé a permis à environ 150 jeunes de trouver une voie alternative pour compléter leur cheminement scolaire. Ceux qui étaient inscrits pour l'année à venir ont été relocalisés dans des centres de formation professionnelle.

UN MODÈLE QUI CHERCHE À SE DÉFINIR

Le concept de Maison familiale rurale est né en France, à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. Le mouvement est aujourd'hui très bien implanté dans l'Hexagone où plus de 400 MFR sont en opération. Au Québec, où on compte cinq MFR, le modèle est toujours à la recherche d'une formule gagnante.

François Chalifoux, en tant que président de la MFR de Maskinongé, est bien au fait des embûches qui peuvent se présenter et mettre en péril l'existence de ces établissements alternatifs d'enseignement. « Il y a plusieurs aspects, dit-il. De un, ça prend une très bonne collaboration avec les commissions scolaires. »

Ce sont ces dernières qui dispensent les diplômes d'études professionnelles offerts dans les MFR et qui prennent en charge le salaire des enseignants. À un certain point, la MFR de Maskinongé collaborait avec pas moins de trois commissions scolaires : celles de l'Énergie, de la Rivière et du Chemin du Roy.

M. Chalifoux rappelle qu'un retrait du financement de la Commission scolaire de l'Énergie, en 2011, avait fait craindre pour la survie de la MFR. La Commission scolaire était revenue sur sa décision mais même si la MFR a réussi à rétablir la situation à ce moment, l'incident lui a fait mauvaise presse

et « n'a sûrement pas aidé le recrutement par la suite ».

Alors que la MFR de Saint-Alexis-des-Monts a déjà accueilli plus de 40 élèves, François Chalifoux rappelle que beaucoup de jeunes qui y suivaient une formation n'étaient pas originaires du territoire des Commissions scolaires impliquées. « On avait beaucoup de monde de Lanaudière, de Montréal, de Québec, de Sorel, de Portneuf, des Laurentides. On avait du monde d'un peu partout mais pas beaucoup des Commissions scolaires qui chapeautaient ».

Le mode de financement des Commissions scolaires, qui reçoivent leur budget du MELS en fonction du nombre d'élèves sur les bancs d'école, est donc mal adapté à la situation de la MFR. Selon

SUITE EN PAGE 2

Fermeture



Fais partie de l'équipe

Poste de représentation publicitaire

C'est votre abonnement qui rend possible



le journal Ensemble

Nouveaux tarifs

Abonnement annuel papier

- Individuel régulier : 60\$
- Individuel à revenu modeste : 50\$
- Corporatif régulier : 90\$
- Corporatif à but non lucratif : 80\$

Abonnement annuel PDF

- Individuel régulier : 45\$
- Individuel à revenu modeste : 30\$
- Corporatif régulier : 75\$
- Corporatif à but non lucratif : 70\$

Les abonnés-e-s papier reçoivent aussi chaque édition en format PDF par courriel. Tous ces tarifs incluent les taxes.

Escompte de lancement (abonnement papier seulement)

-10\$ ou 1 livre:



Abonnement en ligne : coop.journalensemble.coop

Et enfin, vous pouvez commander votre gaminet (15\$)



Affichez votre valeur

Portez le gaminet Ensemble



Votre équipe au service des entreprises collectives depuis 40 ans

Plus de 2500 coops et associations nous font confiance : Société de développement Angus, Maison du développement durable, Juripop, Renaissance, L'Annexe à Roland, Ex Machina, Coopérative funéraire des Deux Rives, Ambulance de l'Estrie



Desjardins Caisse d'économie solidaire www.caissesolidaire.coop

Éditorial

Quand l'État reconnaîtra-t-il enfin les coopératives d'éducation ?

Depuis la fin du XX^e siècle, des citoyens se mobilisent pour favoriser la persévérance scolaire de leurs jeunes, et leur permettre de se qualifier dans un métier valorisant et de prendre leur place dans leur région. Depuis bientôt quinze ans, des gens ordinaires suent sang et eau pour donner un avenir à des jeunes pour qui le moule du système ne rime à rien. Ces coopératives d'éducation, les Maisons familiales rurales (MFR), ont fait leurs preuves depuis longtemps, atteignant avec leurs jeunes présumés décrocheurs des taux de réussite qui font bleuir d'envie les polyvalentes. Et l'État tarde encore à les intégrer dans l'offre de services officielle du ministère de l'Éducation.

Qu'attend-on, au ministère? Qu'attend-on pour reconnaître enfin cette formule gagnante, qui s'apparente à celle des coopératives de santé, et pour en faire la promotion auprès des dizaines de milliers de jeunes qui sont à risque de décrocher dans les écoles secondaires du Québec?

Nicolas Falcimaigne

Attend-on patiemment que les bénévoles s'essouffent, que les fonds de développement régional se lassent de soutenir à bout de bras des infrastructures qui seraient rentables si quinze jeunes de plus s'y inscrivaient? Attend-on que les jeunes, incertains de la réouverture de leur école jusqu'à la fin août, y trouvent une raison pour décrocher de plus belle?

RECONNAISSANCE DES COOPÉRATIVES

Plus largement, c'est toute la question de la reconnaissance des coopératives que soulève le cas des MFR. C'est l'exemple flagrant qui montre à quel point l'État se traîne les pieds quand vient le temps de s'adapter aux réalités de l'économie sociale.

Faudra-t-il que l'économie des grandes entreprises privées s'effondre, emportant avec elle les centaines de millions de subventions que l'État y engouffre, et que disparaisse leur importante contribution aux caisses électorales, pour que l'État se tourne enfin vers cette économie sociale qui répond en priorité aux besoins de la population?

Dans bien des secteurs, le plancher se dérobe sous les pieds des citoyens qui se mobilisent depuis des décennies pour répondre aux besoins de leur milieu. Deux exemples au hasard:

Les coopératives d'habitation font actuellement face à un désengagement de l'État fédéral quant aux fonds qui leur permettent de couvrir les frais occasionnés par les exigences de... l'État. Le contrat social établi à l'aube du développement des coops d'habitation est rompu.

Les coopératives de santé ont fait l'objet de dénonciations démagogiques, relayées par des médias de masse qui les confondent candidement avec les cliniques privées. Pourtant, les services de santé publics y sont dispensés gratuitement, sans discrimination entre les membres qui soutiennent l'infrastructure et la population pour laquelle ils le font. Le ministère tarde à prendre fait et cause pour ces alliées, qui contribuent à assurer des services là où l'État n'y parvient pas, et à désengorger les urgences.

LA TIMIDE LOI SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le gouvernement a tout de même fait acte de présence, en déposant sa loi-cadre sur l'économie sociale ce printemps. C'est le minimum. Très peu de moyens ont été annoncés, en attendant le plan d'action, pour répondre au besoin d'exister d'un secteur sans lequel le Québec ne serait pas sa propre ombre.

Ailleurs dans le monde, on a vu passer des lois qui donnent des dents à l'économie sociale. Les idées ne manquent pas: droit de premier achat des employés en cas de vente de leur entreprise, politiques d'achats gouvernementaux et d'accès aux appels d'offres publics, plafond d'écart de rémunération dans les entreprises d'économie sociale, enchâssement dans la Constitution. Au Québec, il n'y a même pas de constitution.

L'État doit faire plus que prendre acte de l'importante contribution de l'économie sociale au développement économique, social, culturel, humain, du Québec, dans

SUITE DE LA UNE Fermeture

M. Chalifoux, seul l'emploi d'un agent de recrutement a permis, certaines années, de regrouper un bon nombre d'élèves de la région.

Même avec un nombre suffisant d'élèves et un certain appui des autorités scolaires, l'aspect financier reste difficile pour une MFR. La gestion de la résidence qui accueille les élèves est assurée par une coopérative. À Saint-Alexis-des-Monts, selon François Chalifoux, le montant que devaient déboursier les étudiants pour la pension (environ 425 \$) était insuffisant pour combler le total des dépenses de la résidence.



Pas moins de 80% des jeunes qui fréquentent une MFR ressortent avec leur diplôme en poche, rappelle Myriam Demers, présidente de la FQCMFR.

Photo: Nicolas Falcimaigne



Enrico Bélanger, de la MFR du KRTB est un de ces enseignants dévoués qui ne comptent pas leurs heures pour transposer les notions académiques dans les applications pratiques que les élèves découvrent pendant leurs stages sur le terrain.

Photo: Nicolas Falcimaigne

des secteurs vitaux et sensibles. Il doit s'y investir, s'y engager. Ces structures portées par les communautés sont à la base de notre vie démocratique, et elles sont souvent plus fidèles aux principes démocratiques que notre grande machine gouvernementale.

Faudra-t-il que l'économie des grandes entreprises privées s'effondre, emportant avec elle les centaines de millions de subventions que l'État y engouffre, et que

Alors que les Commissions scolaires n'ont que très peu contribué à son fonctionnement, la coopérative a dû se tourner vers les organismes régionaux de développement. «*Mais les subventions, remarque M. Chalifoux, sont pour démarrer des projets, pas pour contribuer à un fonds de roulement*». Selon ce dernier, assurer un financement stable pour l'organisme était devenu quasiment impossible.

UNE RECONNAISSANCE À VENIR?

Les supporteurs du concept de maison familiale rurale attendent toujours que ce dernier soit reconnu par le MELS. Alors qu'elles sont sujettes aux changements d'humeur des Commissions scolaires et aux aléas du financement, les MFR pourraient profiter d'une telle reconnaissance. C'est du moins ce que prétend Myriam Demers, présidente de la Fédération québécoise des coopératives de Maisons familiales rurales (FQCMFR) ainsi que cofondatrice et ancienne directrice de la MFR de Maskinongé.

La Fédération est depuis deux ans dans l'attente du Rapport d'évaluation du modèle pédagogique des MFR. Dans ce contexte, fait remarquer Mme Demers, «*il est difficile pour les MFR de travailler dans une perspective à long terme*».

Pourtant, «*les MFR s'inscrivent de façon extraordinaire dans la nouvelle réforme*», affirme Myriam Demers. «*Je pense que, dans la situation qu'on vit actuellement, on manque de jeunes, on ferme des écoles dans les milieux ruraux, les MFR ne sont pas la solution mais font définitivement partie de la solution*», a-t-elle déclaré à Ensemble, rappelant que pas moins de 80% des jeunes qui fréquentent une MFR ressortent avec

disparaisse leur importante contribution aux caisses électorales, pour que l'État se tourne enfin vers cette économie sociale qui répond en priorité aux besoins de la population? N'est-ce pas justement un accord parfait avec la mission première de l'État: répondre aux besoins de ses citoyen-ne-s?

L'auteur a été coordonnateur au démarrage de la MFR du KRTB en 2008-2009, et n'a plus de lien avec cette coopérative depuis plus de quatre ans.

leur diplôme en poche.

Selon Mme Demers, une reconnaissance par le ministère aiderait le concept à se faire connaître, ce qui faciliterait le financement ainsi que le recrutement. Une pleine crédibilité pourrait être développée pour ce modèle alternatif qui aurait ainsi sa place dans l'offre d'enseignement existante au Québec.

La FQCMFR ne cherche pas pour autant à créer un modèle unique et figé. «*La force des MFR, explique Mme Demers, tient à leur petite taille et à leur adaptabilité.*»

«*Nous croyons à la multiplicité des modèles d'éducation. Il n'y aura jamais un seul modèle éducatif adapté à 100% des enfants. La MFR, c'est un modèle qui marche pour certains jeunes qui parfois ne cadrent pas dans le milieu traditionnel et qui sont souvent d'apprentissage plus manuel*», dit-elle.

Concernant le Rapport d'évaluation du modèle pédagogique des MFR, on nous a confirmé, à la direction des communications du MELS, qu'il y avait eu une transmission de dossier avec le changement de gouvernement. Les travaux entourant le rapport seraient toujours en cours et ce dernier devrait être rendu public cet automne.

+ Sur le web



Vers un Québec pétrolier? [vidéo] (série de 4 articles)



La chute du mur de verre [vidéo]

www.journalensemble.coop

Ensemble

Presse coopérative et indépendante www.journalensemble.coop

Coopérative de journalisme indépendant
86, Deuxième rang Est, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

Nicolas Falcimaigne, rédaction
418 860-1609 - redaction@journalensemble.coop

ISSN 1927-9221

POUR CETTE ÉDITION - Rédaction: Charles Laviolette et Nicolas Falcimaigne, rédacteur en chef.
Photographie: Nicolas Falcimaigne. Révision: Pascale Charlebois. Montage: Nicolas Falcimaigne.

Comité de rédaction: Nicolas Falcimaigne, Pascale Charlebois, Christine Gilliet, Charles Laviolette, Anouk Lebel, Michèle Marchand et Simon Van Vliet.

Conseil d'administration: Nicolas Falcimaigne, président, Dru Oja Jay, vice-président, Christine Gilliet, trésorière, Simon Van Vliet, secrétaire et Charles Laviolette, administrateur. Coprésidents d'honneur: Claude Béland et Raymond Corriveau.

Site Web: FairTradeMedia.com

Publicité: [Poste affiché](mailto:poste.affiche@journalensemble.coop) publicite@journalensemble.coop - Communiqués de presse: info@journalensemble.coop

Parce qu'ensemble, on va plus loin.